

GENÈVE  
UN CANTON  
DE NATURE  
bienvenue!

Réserve naturelle  
**Teppes de Verbois**



RÉPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



Russin

## Carte d'identité de la réserve naturelle

<b>Commune – Propriétaires</b>	Russin – Etat de Genève, Services industriels genevois
<b>Localisation</b>	Située sur la rive droite du Rhône, entre le barrage de Verbois et le Delta de l'Allondon.
<b>Surface</b>	45.5 hectares, dont 6.6 ha d'étangs (sans l'étang de pêche des Bouvières).
<b>Accueil des visiteurs</b>	Nombreux cheminements pour aller à la découverte du site, observatoires aménagés et panneaux d'information, mais également un étang de pêche et une place de pique-nique.
<b>Historique</b>	Ancien méandre du Rhône, le site des Teppes de Verbois était exploité pour son gravier avant son réaménagement en 2001.
<b>Milieus d'intérêt</b>	Mosaïque d'étangs, de milieux humides, pionniers et de prairies.
<b>Pour les curieux de nature</b>	Centaurée jaune tardive, vipère aspic, sterne pierregarin, blongios nain, hermine et ophrys bourdon.
<b>Pour les plus naturalistes</b>	Orchidées, orthétrum à stylets blancs (libellule), tétrix des vasières (criquet), crapaud calamite, sonneur à ventre jaune, couleuvre mauresque.
<b>Date de la première mise sous protection</b>	Mise à ban dès 1979.

### Accueil des visiteurs

La réserve naturelle des Teppes de Verbois a été aménagée de manière à vous permettre d'observer la vie des étangs sans déranger leurs habitants. Un cheminement accède à 4 observatoires répartis à différents endroits du site, ainsi qu'à des panneaux d'informations, permettant de découvrir ces milieux naturels de haute valeur.

On trouve également un étang de pêche, « les Bouvières », ainsi qu'une zone de loisirs équipée de tables et grills. Pour assurer la tranquillité des espèces sensibles présentes dans ces milieux, certaines restrictions d'usages sont nécessaires dans le périmètre de la réserve naturelle.



**Ainsi, vous ne devez pas sortir des cheminements balisés et les chiens doivent être tenus en laisse. La cueillette ainsi que la baignade dans les étangs ne sont pas autorisés.**



Observatoire Guignette

## Historique du site

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Teppes de Verbois, aussi connues sous le nom de Teppes du Biolay et de Véré, englobaient une zone de divagation du Rhône. Les roches de Cartigny (Moulin-de-Vert) sur la rive gauche et celles de Russin sur la rive droite témoignent encore de l'ancien tracé du fleuve (voir les cartes historiques). Durant les années 1930, le fleuve a été canalisé dans le cadre de la construction du barrage de Verbois, inauguré en 1944.

Si le méandre sous Cartigny a été rapidement protégé (devenant le Moulin-de-Vert, premier site à bénéficier d'un règlement de protection cantonal en 1970), celui des Roches de Russin disparaît dès les années 1940, essentiellement par remblayage. Dès 1948, les terrasses alluviales des Teppes sont exploitées pour leur gravier et par diverses activités industrielles.



Gravières de Verbois en 1983



Teppes de Verbois avant les travaux de réaménagements



Teppes de Verbois après le premier réaménagement (2004)

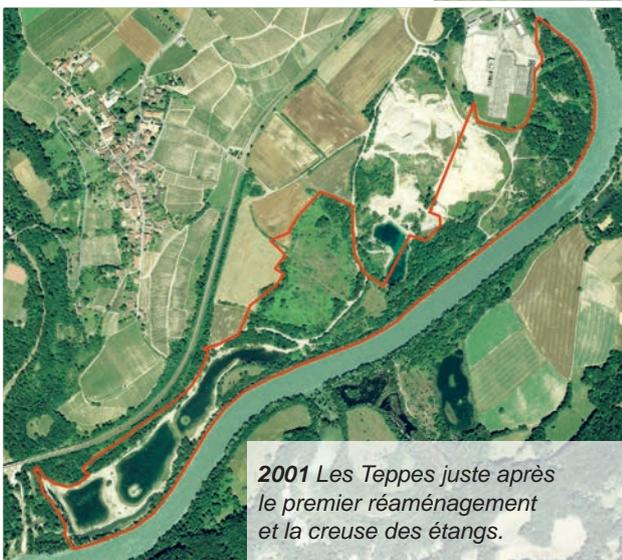
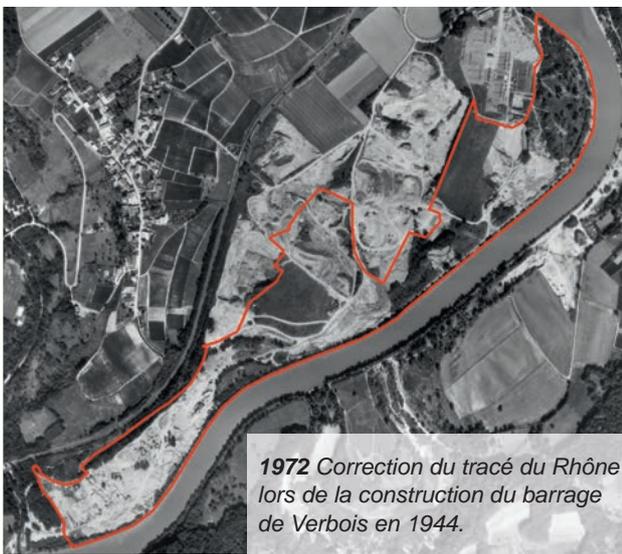
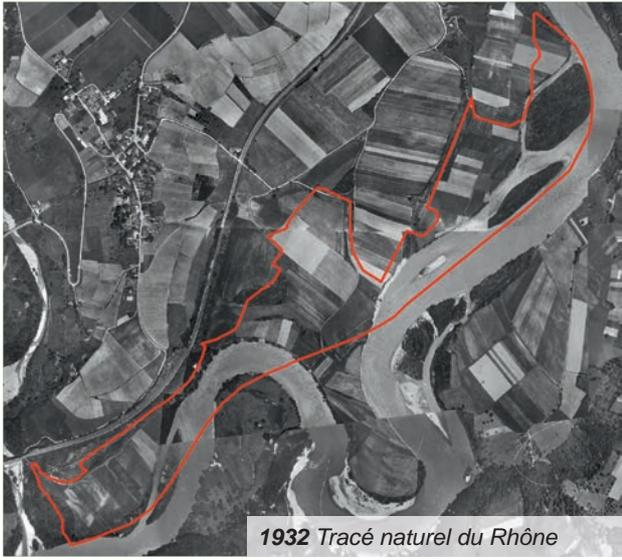
A partir des années 1970, la prise de conscience croissante de la valeur naturelle remarquable des Teppes et la réduction des activités industrielles plaident de plus en plus pour une réhabilitation du site.

Sous l'impulsion d'associations de protection de la nature, un plan directeur est adopté en 1983, puis révisé en 1988 pour aboutir en 1997 au projet d'aménagement actuel. Logiquement, les projets de centrale nucléaire et de contournement de Russin – évoqués un temps – sont abandonnés. Les premiers travaux de réaménagement du site débutent en 1999 et s'achèvent début 2001. Suite au plan de gestion, de nouveaux travaux ont été réalisés dès 2005 (détaillés plus loin) pour aboutir à la situation actuelle.

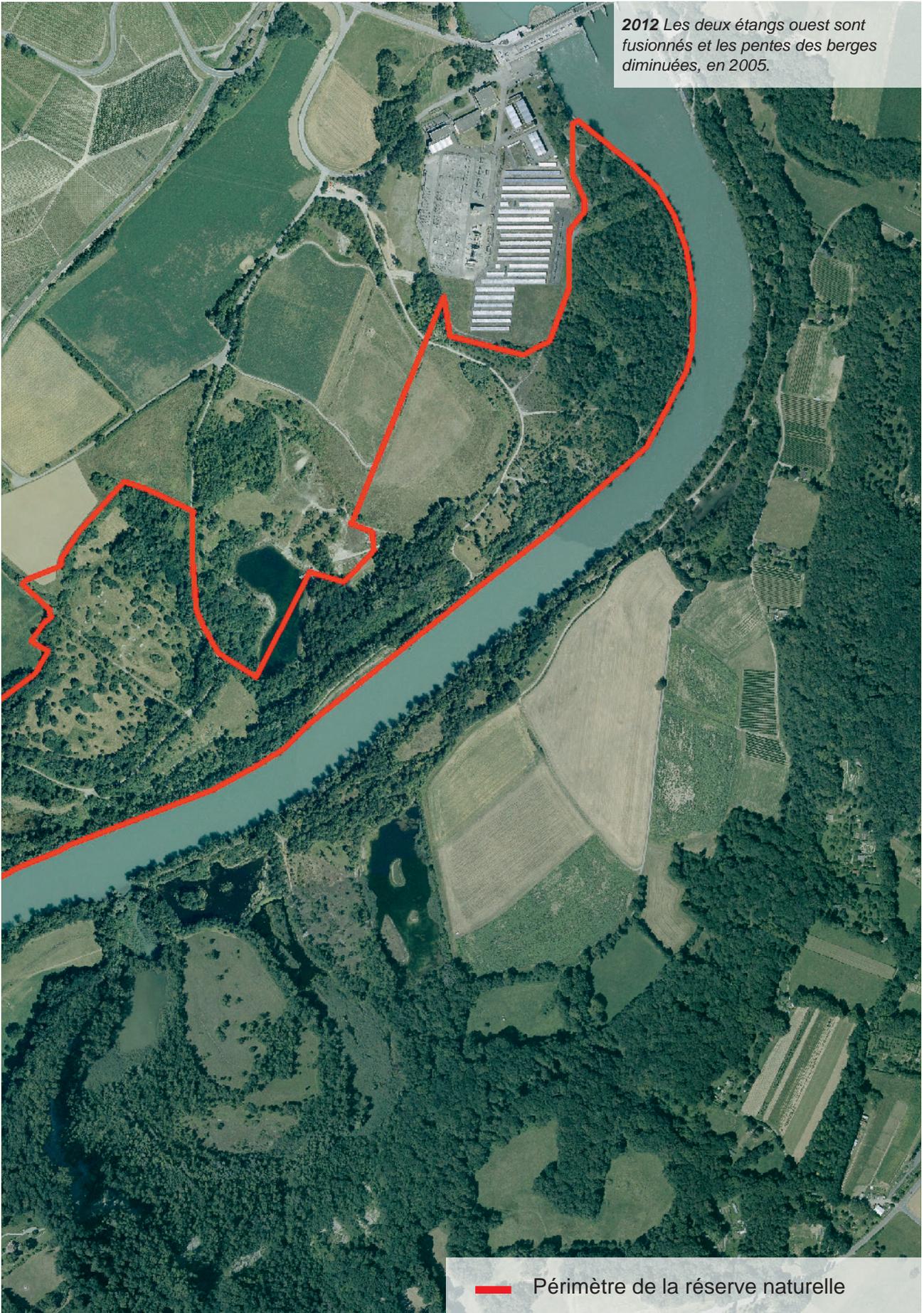
### Quel honneur !

Les noms des étangs rendent hommage à des naturalistes genevois passionnés : Maurice Blanchet, instigateur de la réintroduction du Castor en Suisse, Jacques Burnier, l'un des fondateurs de l'Association des réserves naturelles du canton (actuelle Pro Natura Genève) et Paul Géroutet, éminent ornithologue.

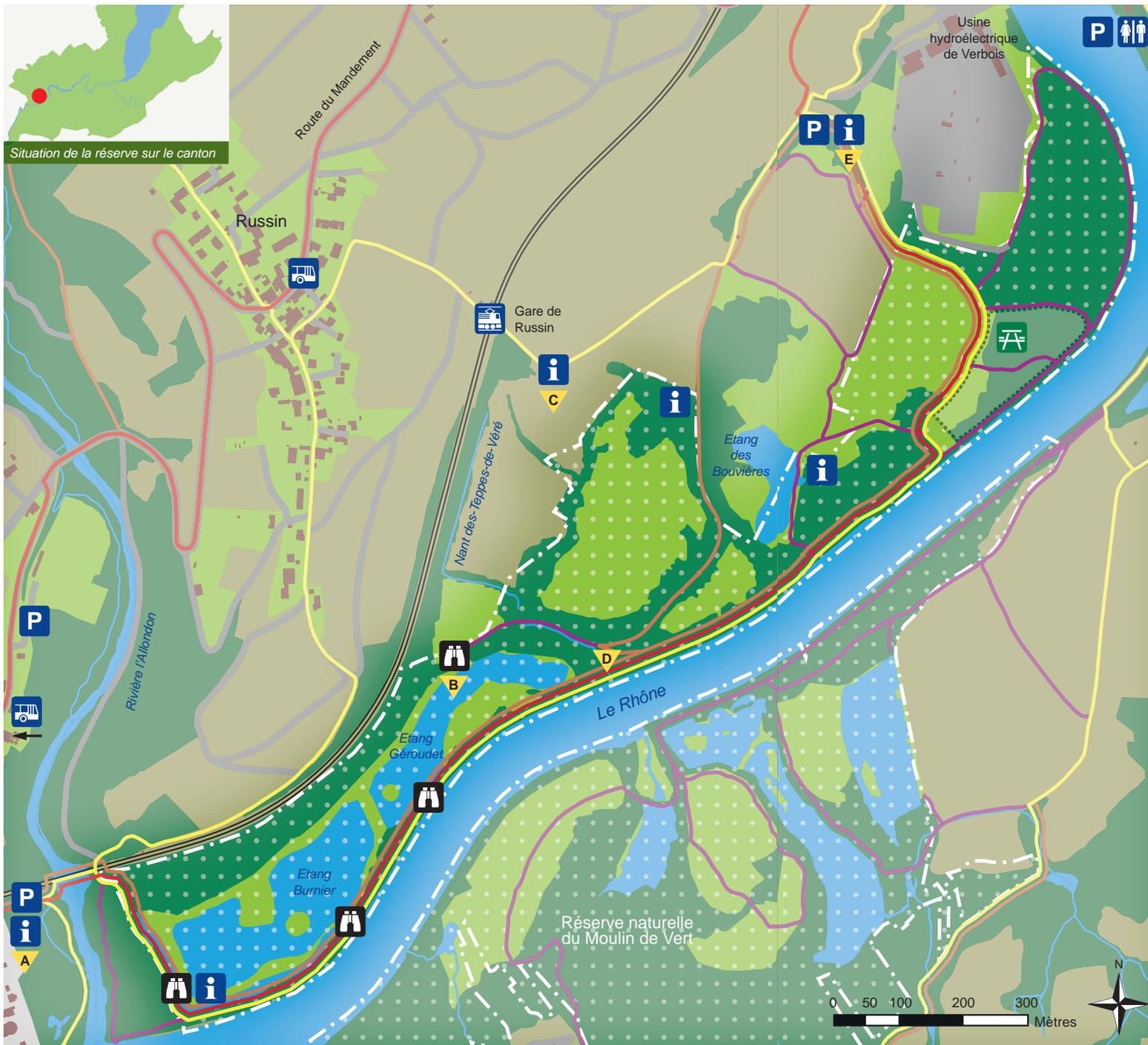
## Cartes historiques



2012 Les deux étangs ouest sont fusionnés et les pentes des berges diminuées, en 2005.



— Périmètre de la réserve naturelle



### Accès, cheminements et infrastructures

- Périimètre de la réserve naturelle
- Cheminement autorisé, chemin de randonnée pédestre
- Cheminement autorisé
- Cheminement autorisé et parcours cavaliers
- Routes et chemins
- Itinéraire cycle évasion: Route du Pied du Jura
- Cheminement autorisé, accessible à tous

- Zone ouverte, prairie
- Forêt
- Plans d'eau, cours d'eau
- Zone agricole

- Observatoires
- Zone de pique-nique

### Temps de marche pour les itinéraires

	20 min
	5 min
	20 min
	20 min
	10 min

### Accès

- Panneau d'information
- WC à disposition
- Parkings à disposition
- Arrêt TPG
- Gare



## Pour les curieux de nature

Vue de l'observatoire Gravelot



Talus à proximité de la zone de loisirs



Centauree jaune tardive



Vipere aspic



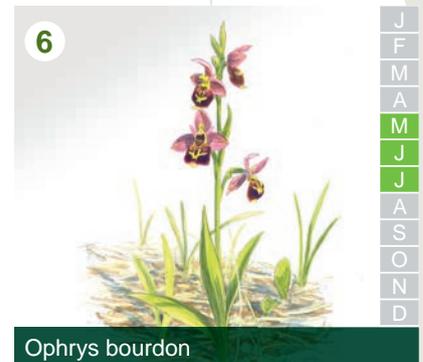
Blongios nain



Sterne pierregarin



Hermine



Ophrys bourdon

Illustrations : E. Alibert/Etat de Genève

## Pour en savoir plus...

Couvrant 8 hectares, les étangs ont été créés sur une ancienne terrasse alluviale. Ensemble, ils forment un bras mort à l'emplacement de l'ancien tracé du Rhône et sont alimentés par la nappe phréatique du fleuve. Deux types de milieux rares à Genève sont présents et constituent les biotopes les plus intéressants des Teppes. D'une part, sur les rives des étangs, se situe un milieu abritant des espèces rares et menacées, par sa caractéristique humide, mais qui s'assèche une partie de l'année (nanocyperion). La centaurée jaune tardive (*Blackstonia acuminata*) est présente sur ces rives, seule station de l'espèce à Genève, qui mérite donc une attention particulière.

D'autre part, une prairie maigre (mesobromion), la seule véritable du périmètre, se situe sur une butte bordant l'étang Géroutet. Ce milieu, riche en espèces dont plusieurs sont rares ou menacées, formait avant la correction du Rhône une seule entité avec les prés de Bonne du Moulin-de-Vert. Lors des remaniements, cette « butte aux orchidées » séparée du reste de la prairie a constitué un refuge pour nombre d'espèces.

Le site des Teppes de Verbois est reconnu comme site d'importance, par la grande diver-

### Pour leur sauvegarde

Les plantes sont protégées, aidez nous à les préserver: Faites attention au piétinement et n'oubliez pas qu'il est interdit de les cueillir!



Milieu de type nanocyperion, surfaces temporairement hors de l'eau au cours de l'année.



sité des insectes présents. Pas moins de 25 espèces de libellules et de demoiselles, 26 espèces de la famille des criquets, sauterelles et cigales, ainsi qu'une quarantaine d'espèces de papillons sont recensées.

Les Teppes de Verbois accueillent également 50% des espèces d'oiseaux nicheurs du canton, parmi lesquels vous pourrez observer ou écouter: le rossignol philomèle, le bruant jaune, le torcol fourmilier, le martin pêcheur, ou encore la tourterelle des bois. La plupart des espèces de la moyenne et grande faune genevoise sont présentes sur le site. Il est possible notamment d'observer des espèces de grenouilles et de crapauds (dont le sonneur à ventre jaune et le crapaud calamite), de couleuvres et lézards, mais également les plus classiques blaireaux, chevreuils et même le castor (le plus souvent par les traces laissées à son passage).

Toute cette diversité d'espèces de la faune et de la flore s'explique par la qualité, la diversité et l'étendue des milieux présents sur le site. Les Teppes de Verbois, le Vallon de l'Allondon et le Moulin-de-Vert forment à eux trois une entité de haute valeur biologique, complétée par le passage du Rhône.



Couleuvre verte et jaune

## Mesures de gestion et de restauration

Un plan de gestion a été élaboré en 2005 et a été renouvelé en 2014. Suite à l'étude, diverses mesures de restaurations ont été effectuées (tableau ci-dessous), visant notamment à améliorer les berges des étangs trop raides, revitaliser la zone de décharge au nord du site (Teppes du Biolay) et restaurer des prairies embroussaillées.

L'entretien consiste notamment en une fauche des prairie, en sectorisant les interventions de manière à toujours préserver certaines surfaces comme zones refuges pour la faune. Les périodes d'interventions varient également afin de protéger d'ensemble des cortèges floristiques.

Certains secteurs sont envahis par des plantes exotiques qui supplantent la flore locale, principalement le solidage du Canada, le robinier faux-acacia et la renouée du Japon. Ces derniers sont fauchés deux fois par an par des interventions ciblées, pour éviter leur

propagation et dans l'objectif de les éradiquer. Il existe également des espèces exotiques de la faune, comme la perche soleil, originaire de l'Amérique du Nord.

### Pourquoi entretenir les milieux naturels ?

Afin de maintenir une grande diversité de milieux naturels, ce qui sera profitable aux plus grands nombres d'espèces de faune et de flore, il est essentiel de définir des méthodes de gestion et d'entretien adaptées. En effet, avec la disparition de la dynamique naturelle et sans interventions humaines, les milieux ouverts se refermeraient avec l'apparition des buissons puis de la forêt. L'entretien, ponctuel ou régulier, permet de préserver les qualités biologiques et écologiques des réserves naturelles et peut-être adapté en fonction d'espèces cibles.



## Mesures de restaurations récentes

Revitalisation des milieux humides et aménagements des étangs (diminution de la pente des berges).	2005-2006
Aménagement de l'étang Blanchet pour une diversification des milieux humides et pionniers.	2007
Aménagement de surfaces pionnières et de prairies sur les Teppes du Biolay (sud-ouest de l'usine hydroélectrique).	2007
Suppression des Robiniers faux-acacias et des Renouées du Japon.	2008-2009
Création de mares temporaires en faveur du Crapaud calamite ( <i>Bufo calamita</i> ), du Sonneur à ventre jaune ( <i>Bombina variegata</i> ) et pour le développement du nanocyperion.	2011-2012

## Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes, du paysage, de sites ou de monuments naturels. Les cantons sont ensuite responsables de la protection, de la surveillance et de l'entretien de ces objets. Ainsi, à Genève, le texte de référence est la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS). De plus, la loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil

d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.



Prairie située entre les étangs des Bouvières et Géroudet

### Protections fédérales et internationales

Inventaire fédéral du paysage (OIFP, 451.11).	depuis 1977
Inventaire des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateur d'importance internationale et nationale (OROEM, 922.32).	depuis 1991
Inventaire des sites de reproduction de batraciens (OBat, 451.34).	depuis 2001 (n° GE33)
Site Ramsar (Convention Ramsar)	depuis 1976
Site du réseau émeraude (Convention de Berne)	depuis 2009 (n° 26)

### Protections cantonales

Réserve naturelle (RPPMF, L4 05.11) et réserve forestière (LForêt, M 5 10)	depuis 2013
Protection générale des rives du Rhône (LPRRhône, L 4 13).	depuis 1989
Sites prioritaires pour la conservation des plantes vasculaires (RPPMF, L4 05.11).	depuis 2011 (n° 371 et 373)

### A propos

*Parcours découverte Au fil du Rhône – De la rade de Genève à Verbois* (nouvelle édition), faune/cours d'eau, 2008.

*Restauration des Teppes de Verbois: Chronique d'une utopie réalisée*, Denis Landenbergue, éd. Etat de Genève, 2001.

*Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale du canton de Genève*, faune, 2010. *Introduction et rive droite sud*.

*Nature dans le canton de Genève: bilan de 10 ans d'actions et perspectives*, 2010.

Site Internet de la Direction générale de l'agriculture et de la nature : [www.ge.ch/nature/reserves](http://www.ge.ch/nature/reserves)

## Mes notes de terrain

